

Le recyclage des billets par la Banque de France

La Banque de France délivre et reprend les billets et les pièces aux banques. Elle joue un rôle majeur dans l'entretien des billets en retirant les billets usés et en reconditionnant les billets de bonne qualité.

Pour réaliser cette opération, la Banque de France dispose d'un parc de machines de tri de haute performance, pour trier plusieurs milliards de billets par an, en vérifiant leur authenticité et leur qualité. Les machines de tri détectent des billets douteux et ôtent les billets impropres à la remise en circulation d'après les standards de qualité appliqués par les pays de la zone euro. Enfin, elles identifient les billets propres à être remis en circulation, qui seront reconditionnés dans des cartons. Ces derniers seront prélevés par les transporteurs de fonds aux guichets de la Banque de France, pour que les billets de bonne qualité soient remis en circulation. Quant aux billets trop usés pour être réutilisés, ils sont détruits par la Banque de France, qui est la seule autorité habilitée à le faire en France. Ces billets trop usés seront remplacés par des billets neufs, ou d'autres de qualité propre à la circulation.

Ainsi, les billets retirés par le public aux distributeurs de billets ou aux guichets des banques sont soit des billets neufs, soit des billets ayant déjà circulé puis ayant été triés sur machine pour vérifier leur authenticité et leur « bonne » qualité.

Le billet, un condensé de haute technologie pour lutter contre la contrefaçon

Afin de réduire continuellement le nombre de contrefaçons, l'Eurosystem poursuit une politique constante d'innovation technologique. Le pôle recherche et développement (R&D) de la direction générale des Moyens de paiement de la Banque de France couvre la totalité des champs de recherche et d'application liés au domaine fiduciaire, allant du substrat au billet imprimé, des signes de sécurité de dernière génération aux solutions innovantes de renforcement de la robustesse des billets.

En relation avec de grands centres de recherche internationaux et la Banque centrale européenne (BCE), le pôle R&D exploite les résultats des dernières avancées dans les domaines de l'optique, de la chimie, de la physique et de l'électromagnétisme. Cette politique d'innovation vise à répondre aux deux exigences croissantes du métier fiduciaire : satisfaire la demande accrue du niveau de sécurisation des signes et améliorer la durabilité des billets.

Le nombre de faux billets en circulation dans la zone euro est donc extrêmement faible et la totalité de ces contrefaçons est identifiable à l'œil nu grâce à la [méthode « TRI »](#) (toucher, regarder, incliner).

Afin de prévenir la circulation de faux billets le plus tôt possible, la Banque de France propose gratuitement des [formations à l'authentification des billets](#) pour les professionnels.

Chaque contrefaçon trouvée sur le territoire est analysée et enregistrée dans une base de données européenne par le Centre national d'analyse des contrefaçons à la Banque de France. Ce dernier partage les résultats de ses analyses avec l'Office central pour la répression du faux-monnayage (OCRFM), permettant ainsi l'identification et le démantèlement des filières de fabrication et de distribution criminelles.

Pour aller plus loin

- [Concevoir et fabriquer du papier fiduciaire et des billets de banque](#)
- [Des billets de banque à la pointe de la technologie et de l'innovation](#)
- [EverFit®, la solution pour les environnements de circulation difficiles](#)